

WattElse?

Électricité / Lumières / Syndicat / Énergie

Avril 2021 Numéro #1

ON
vous
tient
au
courant

"Chevalement du puits"
commune de Youx
au cœur des Combrailles
Concours Lumières

 **territoire
d'énergie**
PUY-DE-DÔME



Chères collègues, chers collègues
Cela fait maintenant 6 mois que j'ai l'honneur de présider le Territoire d'Énergie du Puy de Dôme SIEG63

Cette première newsletter, créée par la commission communication sera l'occasion de vous présenter notre cœur de métier : travaux d'électrification, éclairage public, déploiement de bornes de recharges etc....

L'engagement du nouvel exécutif, nous permet de travailler à la prise de compétences tournées vers la transition énergétique. Mais nous n'évoluerons pas seul. Un travail actif se conduit avec le département du Puy de Dôme, l'Aduhme, le Valtom, les services de l'Etat. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le savoir faire des Territoires d'Énergie Auvergne Rhône Alpes (TEARA).

Il y a plusieurs mois, nous avons déposé de nombreux dossiers avec des délais contraints dans le cadre du plan de relance, et à ce jour nous attendons toujours une réponse des services de l'étatcette méthode de travail n'est plus tenable, ni acceptable

les territoires du Puy de Dôme méritent le plus d'actions possibles.

Nous devons résolument nous engager dans des projets ambitieux de rénovation et de transition énergétique et nous viendrons très vite à votre rencontre pour élaborer ensemble le devenir de notre syndicat.

Sébastien GOUTTEBEL

#ChangementdeNom



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a déposé la marque « territoire d'énergie », ayant pour vocation à fédérer les activités de l'ensemble des syndicats d'énergie, en se dotant d'une identité commune, facilement identifiable partout en France.

Le SIEG du Puy-de-Dôme a adhéré à cette chartre et devient donc « territoire d'énergie Puy-de-Dôme. »

Pour une meilleure lecture et faciliter cette transition, le nouveau logo est associé à celui du SIEG pendant quelque temps encore.



"Chevalement du puits" commune de Youx au cœur des Combrailles

#ConcoursLumières



Grâce au projet de mise en lumière du chevalement du puits de la commune de Youx au cœur des Combrailles, le Territoire d'énergie 63-SIEG a remporté en 2020 le 21ème prix du Concours Lumières organisé par le SERCE et Signify.

« Le Concours Lumières, qui existe depuis plus de 30 ans, est l'expression même du rôle prépondérant que joue l'éclairage dans l'attractivité et

l'animation des territoires. Intelligemment pensée et gérée, la mise en valeur du patrimoine, quelles que soient sa nature et son envergure, est un atout supplémentaire pour toutes les communes, quelle que soit leur taille. »

Guy GEOFFROY, Président du jury du Concours Lumières, Président de l'association des Eco Maires et Maire de Combs la ville (77).

La structure métallique de l'ancien puit de mine à charbon a été édifée il y a plus d'un siècle. Elle rappelle avec fierté le passé minier de la commune.

17 points lumineux éclairent très précisément la structure de 22 mètres de haut : avec la partie centrale en lumière ambre qui se déploie sur l'intérieur et les lumières de teintes successives blanc chaud (3000°K) sur la partie basse, blanc neutre (4000K°) sur le milieu et blanc froid (5000°K) sur le haut. L'idée était de parvenir à la représentation d'une flamme au cœur chaud et à la périphérie plus froide. L'obscurité au sol et la pénombre aux alentours, rappellent le tréfonds charbonneux et l'âpreté du travail des mineurs.

La sobriété et la lisibilité de la réalisation, qui restaure aux yeux des visiteurs l'importance d'un passé révolu, a séduit le jury du concours ainsi que la population qui a redécouvert ce chevalement avec beaucoup de joie et d'émotion.

#BornesdeRecharge

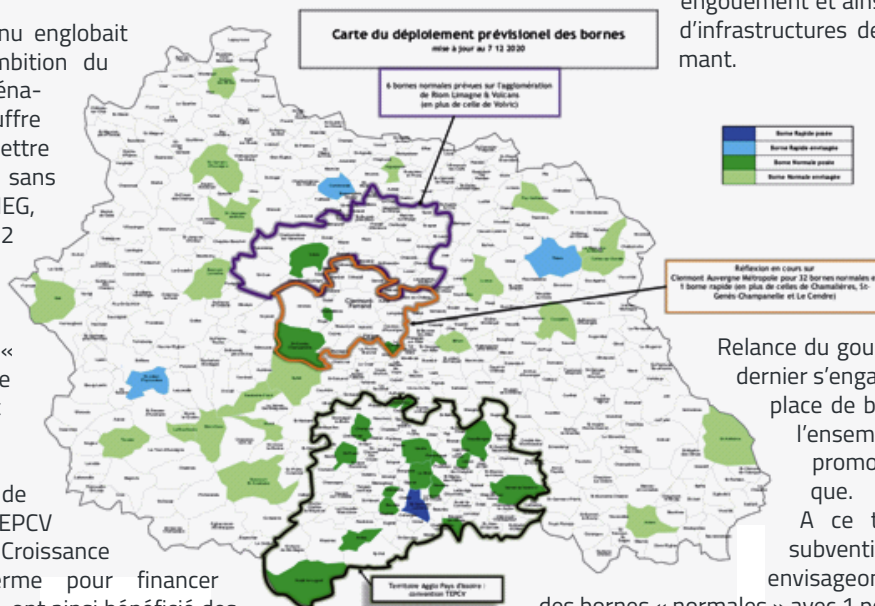
Dès 2016, le TE63-SIEG avait engagé une réflexion sur le développement et l'opportunité d'un déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques rechargeables sur le Puy de Dôme. En 2017, une étude de faisabilité à l'échelle départementale a été menée, permettant de montrer l'intérêt d'un certain nombre de collectivités et le potentiel du territoire en matière d'électromobilité.

Le plan de déploiement alors retenu englobait l'ensemble du département : l'ambition du syndicat étant de procéder à un aménagement pertinent qui ne souffre d'aucune zone blanche, afin de permettre au plus grand nombre de circuler sans crainte. Pour se faire, le TE63-SIEG, prévoyait de mettre en service, 2 types de bornes de recharge : 87 bornes « normales » avec 2 points de charge à courant alternatif de 22 kVA et 5 bornes « rapides » avec 1 point de charge permettant une recharge à courant alternatif 43kVA ou continu à 50kW.

L'agglo Pays d'Issoire et la commune de Volvic ayant obtenu des fonds TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) mobilisables à court terme pour financer l'installation des bornes de recharge, ont ainsi bénéficié des premières mises en place : 19 sur API et 1 sur Volvic.

Une nouvelle série d'installations était programmée pour l'automne 2020 sur le reste du département, cependant ce déploiement a été mis en suspens par l'arrivée de la pandémie COVID 19. Parallèlement 2020 a, plus que jamais, été l'année de l'électrique : 195 000 véhicules électrifiés rechargeables ont été mis en circulation en France et le parc automobile français pourrait comporter plus d'un million de véhicules électriques et hybrides rechargeables en 2022.

L'électrique subit donc une croissance exponentielle avec des constructeurs de voitures de plus en plus nombreux à électrifier leur gamme. En parallèle, le dispositif de recharge de ses nouveaux véhicules électriques évolue vers l'utilisation du courant continu pour permettre de diminuer leur durée. Notre engagement en tant que service public des énergies est donc de répondre au mieux à cet engouement et ainsi développer un réseau d'infrastructures de recharge plus performant.



Depuis l'automne 2020, nous avons donc commencé une nouvelle réflexion autour de cette problématique, en accord avec le dispositif France Relance du gouvernement. En effet, ce dernier s'engage à financer la mise en place de bornes de recharges sur l'ensemble du territoire afin de promouvoir la mobilité électrique.

A ce titre, en fonction des subventions obtenues, nous envisageons d'une part l'évolution des bornes « normales » avec 1 point de charge à courant alternatif (AC) de 22 kVA et 1 point de charge à courant continu (DC) de 25 kW, permettant ainsi d'offrir une charge accélérée à la plupart des nouveaux véhicules et d'autre part le maintien du déploiement des bornes « rapides ».

A ce jour et depuis octobre 2020, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse concernant notre demande de financement de ce projet par le plan France Relance.

#Paroled'Élu

Pourquoi avez-vous souhaité implanter une borne de recharge sur votre commune ?

Une action proposée par API et le TE63-SIEG nous a permis de nous porter volontaires ; nous sommes placés sur une des routes départementales les plus circulées du département du Puy-de-Dôme et un des premiers villages traversés depuis l'autoroute A75 vers le Sancy. Par conséquent les touristes sont susceptibles de recharger leur véhicule lorsqu'ils s'arrêtent

à Champeix pour visiter ou fréquenter les commerces et les services. Par ailleurs, ce dispositif peut aussi intéresser des habitants du centre du village qui voudraient se doter d'un véhicule électrique et qui n'auraient pas la possibilité de se brancher à leur domicile

Comment avez-vous choisi l'emplacement ?

L'emplacement est dans le centre du village. Il a été choisi pour être à la fois à proximité de la route principale et des commerces, en un point facilement repérable.

Comment votre collectivité prend-elle en compte la question de la mobilité ?

La commune de Champeix n'a pas la compétence mobilité. C'est l'Agglo Pays d'Issoire qui possède cette compétence, mais je suis très sensible à cette problématique. En effet, les pratiques de déplacements quotidiens ont un impact important sur l'environnement, sur le budget des ménages et sur la santé. La réflexion autour de ces questions s'inscrit dans un cadre qui englobe la conception de l'espace urbain, l'aménagement du territoire mais plus largement des choix de société.

Roger Jean MEALLET, Maire de Champeix
Conseiller Régional



#HistoiredeTerritoire

"Enfouissement des Réseaux"

Parmi ses missions, territoire d'énergie 63 - SIEG accompagne les communes dans l'enfouissement de leurs lignes électriques.

Cette aide se manifeste à plusieurs niveaux : le syndicat procède en premier lieu à un estimatif des travaux, ceci comprend non seulement les lignes électriques (haute tension, moyenne tension et basse tension) mais également les télécoms. Si la fourchette de prix convient, il réalise ensuite une étude approfondie.

Une fois les études menées, 50% du coût des travaux de la partie électrique sera pris en charge (le volet des télécoms reste à la charge



de la collectivité). Le syndicat, en lien étroit avec la société SEMELEC, accompagne ensuite les communes dans leurs démarches en leur proposant des arrêtés et délibérations « type » puis supervise toute la conduite des travaux, y compris l'enfouissement du réseau Orange.

Dans cette mission, le territoire d'énergie 63 - SIEG poursuit trois objectifs : aide financière sur le volet investissement, simplification des démarches

administratives et maîtrise d'œuvre des chantiers pour les collectivités.

avant



après



#Achatgroupéd'Électricité

Les TRVE (Tarifs Réglementés de Vente d'Électricité) ayant pris fin au premier janvier 2021, nombre de collectivités ont été dans l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie pour l'achat de leur électricité. Le Territoire D'Énergie 63-SIEG a, dans ce cadre, proposé à celles qui le souhaitent un groupement de commande pour leur apporter à la fois son expertise technique ainsi que l'évident intérêt économique lié à une négociation groupée.

A la suite de la commission d'appel d'offre, trois lots ont été retenus pour une durée de deux ans :

- Un premier proposé par la société VOLTERRES pour un total de 34,1 GWh par an pour des contrats dont la puissance est comprise entre 36 et 250kVA. (la première année du marché, l'électricité fournie par VOLTERRES sera « verte ») ;

- Un deuxième, proposé par EDF SA, pour un total de 40,2GWh par an (dont au moins 22,2 sont certifiés issus d'énergies vertes) pour des contrats dont la puissance est inférieure à 36 kVA.

- Le dernier, également proposé par la société VOLTERRES, pour un volume annuel de 2,1 GWh. Ce lot a pour particularité d'être certifié Haute Valeur Environnementale. Une énergie 100% verte avec des garanties sur sa provenance, son mode de production ainsi qu'un soutien apporté aux producteurs d'énergie renouvelable.

Cette démarche a permis d'attirer l'attention de fournisseurs engagés dans la transition énergétique et d'avoir une offre diversifiée. Depuis le premier janvier 2021, c'est donc près de 75% de l'électricité achetée par les collectivités puydomoises adhérentes au groupement qui est « verte ».

Le nouvel exécutif du SIEG Territoire d'Énergie 63 confirme ainsi sa volonté, affichée lors de son élection, d'être un acteur majeur pour l'accompagnement de ses adhérents dans la transition écologique



PUY-DE-DÔME

36 rue de Sarliève

Centre d'affaire du Zénith

CS 20004

Tél. 04 73 34 24 10

Fax 04 73 34 19 13

sieg63@sieg63.com